

d'élargir cette voie et d'aménager une route suffisamment large afin de desservir la ville en cas d'urgence.

Je désire également appeler l'attention sur les centres d'instruction militaire de Debert et d'Aldershot qui, après la seconde Grande Guerre, ont été laissés dans un état lamentable. Le chef de l'opposition (l'honorable M. Haig) eût-il parlé surtout des camps semblables à ceux que j'ai mentionnés, et des dispositions qu'aurait dû prendre le Gouvernement afin de les maintenir en bon état, j'aurais appuyé son argument. Le ministère de la Défense devrait prendre les mesures nécessaires afin de remettre ces camps en bon état.

On a soulevé, par le passé, la question de savoir si la Nouvelle-Écosse avait des industries en mesure de bénéficier des dépenses de guerre. Je désire signaler aux honorables sénateurs qu'au cours du dernier conflit, 1 p. 100 seulement des dépenses totales de guerre du gouvernement fédéral a été affecté à la Nouvelle-Écosse. Nous avons aujourd'hui, à Dartmouth, la *Fairey Aviation Company*, société depuis longtemps établie en Angleterre mais d'établissement récent au Canada. Cette société est en mesure de fabriquer et d'entretenir les avions. J'espère donc

que cette importante industrie située à Dartmouth bénéficiera d'une partie des crédits qui doivent être affectés aux avions. Puis il y a la *Cussor Radar Company* et bien d'autres sociétés qui seraient en mesure de rendre de véritables services au cours de la présente crise. Je passe sous silence nos importants chantiers maritimes, nos établissements sidérurgiques, et ainsi de suite, mais je désire souligner encore une fois qu'en général les industries du Canada se concentrent dans l'Ontario et Québec. Je prie donc le leader d'informer le ministre du Commerce que notre région des provinces Maritimes espère bénéficier d'une partie raisonnable des dépenses que prévoit le projet de loi.

Des voix: Très bien!

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

RENVOI AU COMITÉ

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, je propose le renvoi du bill au comité permanent des mesures législatives, qui se réunira dès la levée de la présente séance.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain matin à 11 heures.
